

THERMALISME DANS LA COMMUNE DE SALINS-LES-BAINS (LE)

Bourgogne-Franche-Comté, Jura
Salins-les-Bains

Dossier IA39002031 réalisé en
2021

Auteur(s) : Fabien Dufoulon



Le développement du thermalisme à Salins-les-Bains

L'utilisation des eaux salées à des fins thérapeutiques commence au milieu du 19^e siècle. La ville, qui est prospère sous l'Ancien Régime grâce à l'exploitation du sel, est alors déjà étendue. Elle s'est développée le long de la Furieuse et de la route reliant Mouchard à Champagnole et Pontarlier. Elle est en partie reconstruite après l'incendie des 27-30 juillet 1825. Le thermalisme vient seulement compléter les activités économiques existantes. Sa naissance et son premier développement sont liés à la personnalité de Jean-Marie de Grimaldi. Plusieurs sociétés privées se succèdent ensuite dans la gestion des bains. La création de grands établissements à Besançon (1892) et à Lons-le-Saunier (1893) ouvre une nouvelle phase au cours de laquelle Salins doit faire face à la concurrence d'autres eaux salées franc-comtoises. La Ville, en devenant propriétaire de l'établissement en 1934, joue un rôle décisif dans le soutien du tourisme thermal jusqu'à nos jours.

Les lieux d'hébergement

Créé au milieu de la ville ancienne, l'établissement thermal n'a pas donné naissance à un "quartier thermal" à proprement parler comme dans d'autres stations. Les lieux d'hébergement sont imbriqués dans le tissu urbain existant. Le Grand Hôtel des Bains est le principal lieu d'hébergement des curistes en séjour dans la station. D'autres hôtels de voyageurs dans la ville ont aussi pu jouer ce rôle, comme l'Hôtel des Messageries et l'Hôtel du Sauvage et de la Poste, et plus tard le Nouvel Hôtel. Certains malades peuvent aussi se loger à la fin du 19^e siècle au couvent des Franciscaines de l'Immaculée Conception, montée Saint-Anatoile (actuelle rue des Clarisses) : les sœurs de la congrégation s'installent à Salins dans les années 1870.

Les moyens de transport

Le projet de construction d'une ligne de chemin de fer de Paris à Mulhouse par Dijon, Dole et Besançon suscite l'intérêt de la Ville de Salins. Elle sollicite l'appui de Jean-Marie de Grimaldi, concessionnaire des salines, pour qu'un embranchement soit prévu à partir de Dole dès le milieu des années 1840. Deux décrets du 12 février 1852 concèdent la ligne principale à la Compagnie du chemin de fer de Dijon à Besançon (réunie à la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon dès 1854) et l'embranchement Dole-Salins à Grimaldi. Dès 1856, celui-ci cède la concession à la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon, qui envisage alors la création d'une ligne vers la Suisse. La gare terminus de Salins est inaugurée le 16 mai 1857. En 1859, la Ville fait frapper une médaille en hommage à Grimaldi pour commémorer l'évènement. Située à environ huit heures de train de Paris, Salins est alors l'une des premières stations thermales à être raccordées au réseau ferroviaire français.

Historique

L'histoire du thermalisme à Salins-les-Bains commence avec le lancement de la construction de l'établissement thermal en 1850. La station est déjà couramment appelée "Salins-les-Bains" dans les publicités de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, mais c'est seulement par le décret du 29 décembre 1926 que la commune de Salins change officiellement de nom ; à cette même date, "Salins" en Savoie devient quant à elle "Salins-les-Thermes". Par décret du 6 juillet 1921, la commune de Salins est érigée en "station hydrominérale" (statut défini par la loi du 13 avril 1910).

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle / 20e siècle / 21e siècle

Sources documentaires

Documents figurés

- **Salins-les-Bains. Jura. La douleur. L'espérance. La joie. [Début du 20e siècle].**
Salins-les-Bains. Jura. La douleur. L'espérance. La joie / [auteur inconnu]. [Début du 20e siècle]. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
Lieu de conservation : Musée de la Grande Saline, Salins-les-Bains
- **Salins-les-Bains et le fort Saint-André. [Années 1920].**
Salins-les-Bains et le fort Saint-André / Roger Broders. [Années 1920]. Lithographie. Imp. Chaix, Paris. 130 x 73 cm. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
Lieu de conservation : Musée de la Grande Saline, Salins-les-Bains
- **[Vue de l'Hôtel de Ville, de l'établissement thermal et de l'hôtel des bains]. [Début du 20e siècle].**
[Vue de l'Hôtel de Ville, de l'établissement thermal et de l'hôtel des bains] / [auteur inconnu]. [S.l.] : [s.n.], [début du 20e siècle]. Carte postale.
Lieu de conservation : Musée de la Grande Saline, Salins-les-Bains
- **Action de 100 francs au porteur entièrement libérée. Société thermale hôtelière et climatique de Salins-les-Bains et de Franche-Comté. 1928.**
Action de 100 francs au porteur entièrement libérée. Société thermale hôtelière et climatique de Salins-les-Bains et de Franche-Comté / [auteur inconnu]. 1928. Papier. 36 x 27 cm.
Lieu de conservation : Musée de la Grande Saline, Salins-les-Bains
- **Obligation de 1 000 francs au porteur. Société thermale hôtelière et climatique de Salins-les-Bains (Jura) et de Franche-Comté. 1931.**
Obligation de 1 000 francs au porteur. Société thermale hôtelière et climatique de Salins-les-Bains (Jura) et de Franche-Comté / [auteur inconnu]. 1931. Papier. 40 x 32 cm.
Lieu de conservation : Musée de la Grande Saline, Salins-les-Bains

Bibliographie

- **Aubert, Jean. Dans le nord et l'est, les villes d'eaux autrefois. 1994.**
Aubert, Jean. Dans le nord et l'est, les villes d'eaux autrefois. Lyon : Horvath, 1994. 144 p. ISBN 2-7171-0858-0.
- **Greusard, Daniel. Vernus, Michel. Salins-les-Bains. 2003.**
Greusard, Daniel. Vernus, Michel. Salins-les-Bains. Saint-Cyr-sur-Loire : Alan Sutton, 2003. Mémoire en images, ISSN 1355-5723. 128 p. ISBN 2-84253-857-9.
- **Salins-les-Bains : franche et libre. 2011.**
Salins-les-Bains : franche et libre. Dir. Marie-Jeanne Roulière-Lambert et François Schifferdecker. Montaigne : Méta Jura, 2011. Franche-Comté-Itinéraires jurassiens. 64 p. ISBN 978-2-9535125-3-3.
- **Clot, Daniel. Gachet, Frédéric, De Salins du Jura à Salins-les-Bains. 2011.**
Clot, Daniel. Gachet, Frédéric, De Salins du Jura à Salins-les-Bains. Salins-les-Bains : Pays du livre, 2011. 139 p. ISBN 978-2-9530380-5-7.

Informations complémentaires

Annexes

Aperçu chronologique de la législation sur les sources, les jeux et les stations (1605-1910).

Édit royal de mai 1605

La protection des sources minérales est confiée au Premier Médecin du Roi qui désigne des "intendants des bains et fontaines minérales" dans les provinces. Ces sources appartiennent en théorie à l'État. En réalité, elles sont bien souvent exploitées par les propriétaires privés des terrains. Cette tolérance est explicitée dans une déclaration royale en date du 25 avril 1772.

Arrêt du Conseil d'État du 5 mai 1781

La distinction entre les sources appartenant à l'État et celles appartenant à des particuliers est établie. L'exploitation des eaux minérales par ces particuliers est toutefois soumise à l'autorisation préalable de la Société royale de Médecine (fondée en 1776).

Décret impérial du 24 juin 1806

L'interdiction de l'exploitation publique des jeux, établie en 1781, est l'objet d'une exception au bénéfice des "lieux où il existe des eaux minérales" et de la ville de Paris. Le Code pénal (1810) et la loi du 21 mai 1836 abrogent cette disposition particulière. Dans les faits, des cercles de jeux subsistent et se multiplient jusqu'au début du 20e siècle.

Ordonnance royale du 18 juin 1823

L'administration et la livraison au public des eaux minérales sont soumises à une autorisation préalable, sauf pour les pharmaciens. Cette autorisation, qui n'est pas limitée dans le temps, prend la forme d'un arrêté ministériel. Les propriétaires sont tenus de veiller à la conservation et à l'amélioration des sources.

Loi du 14 juillet 1856

Certaines sources minérales peuvent être déclarées d'intérêt public et dotées d'un périmètre de protection des eaux. La loi est l'aboutissement de plusieurs décennies de débats. Elle remplace le décret du 8 mars 1848 qui fixait arbitrairement un périmètre d'un rayon d'un kilomètre autour des sources autorisées.

Loi du 15 juin 1907

L'État autorise certains jeux de hasard dans les cercles et casinos des "stations balnéaires, thermales ou climatiques" sans que celles-ci soient précisément et juridiquement définies. Ces jeux doivent toutefois se tenir dans des lieux "distincts et séparés" et seulement pendant "la saison des étrangers".

Loi du 13 avril 1910

Toute commune qui possède sur son territoire une ou plusieurs sources minérales ou un établissement exploitant une ou plusieurs sources minérales peut être érigée en "station hydrominérale", et peut à ce titre décider de prélever une taxe de séjour qui doit permettre l'embellissement de la ville et l'accueil des indigents. Le prélèvement de cette taxe est rendu obligatoire par la loi du 24 septembre 1919.

Thématiques : thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté (le)

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Médailles en l'honneur de Jean-Marie de Grimaldi (Salins-les-Bains, musée municipal).
39, Salins-les-Bains

N° de l'illustration : 20223900799NUC4A

Date : 2022

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Médailles en l'honneur de Jean-Marie de Grimaldi (Salins-les-Bains, musée municipal).
39, Salins-les-Bains

N° de l'illustration : 20223900800NUC4A

Date : 2022

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Médaille en l'honneur de Jean-Marie de Grimaldi, face (Salins-les-Bains, musée municipal).
39, Salins-les-Bains

N° de l'illustration : 20223900801NUC4A

Date : 2022

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Médaille en l'honneur de Jean-Marie de Grimaldi, revers : "6 juin 1858, inauguration des bains de Salins" (Salins-les-Bains, musée municipal).

39, Salins-les-Bains

N° de l'illustration : 20223900802NUC4A

Date : 2022

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue ancienne de l'établissement thermal et du Grand Hôtel des Bains (début du 20e siècle).

39, Salins-les-Bains

Source :

[Vue de l'Hôtel de Ville, de l'établissement thermal et de l'hôtel des bains] / [auteur inconnu]. [S.l.] : [s.n.], [début du 20e siècle]. Carte postale.

Lieu de conservation : Musée de la Grande Saline, Salins-les-Bains

N° de l'illustration : 20223900058NUC4A

Date : 2022

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Affiche publicitaire (début du 20e siècle).
39, Salins-les-Bains

Source :

Salins-les-Bains. Jura. La douleur. L'espérance. La joie/ [auteur inconnu]. [Début du 20e siècle]. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Lieu de conservation : Musée de la Grande Saline, Salins-les-Bains

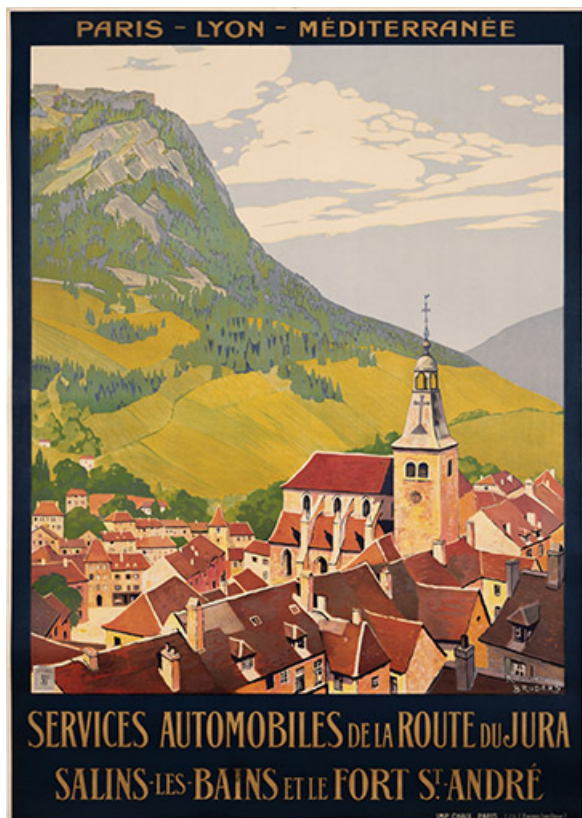
N° de l'illustration : 20233900062NUCA

Date : 2023

Auteur : auteur

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Musée de la Grande Saline, Salins-les-Bains



Affiche publicitaire (années 1920).
39, Salins-les-Bains

Source :

***Salins-les-Bains et le fort Saint-André* / Roger Broders. [Années 1920]. Lithographie. Imp. Chaix, Paris. 130 x 73 cm.**
Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
Lieu de conservation : Musée de la Grande Saline, Salins-les-Bains

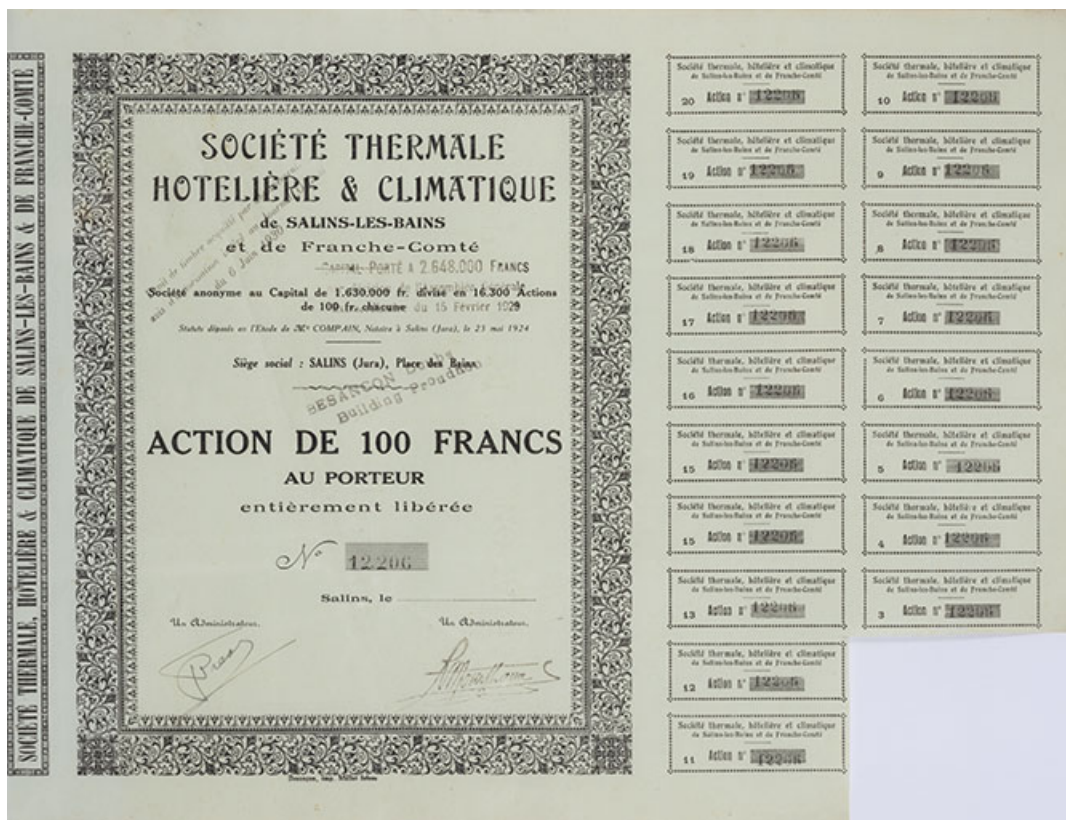
N° de l'illustration : 20223900042NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Action de 100 francs au porteur entièrement libérée. Société thermale hôtelière et climatique de Salins-les-Bains et de Franche-Comté. 1928.

39, Salins-les-Bains

Source :

Action de 100 francs au porteur entièrement libérée. Société thermale hôtelière et climatique de Salins-les-Bains et de Franche-Comté / [auteur inconnu]. 1928. Papier. 36 x 27 cm.

Lieu de conservation : Musée de la Grande Saline, Salins-les-Bains

N° de l'illustration : 20223900044NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Obligation de 1 000 francs au porteur. Société thermale hôtelière et climatique de Salins-les-Bains (Jura) et de Franche-Comté. 1931.

39, Salins-les-Bains

Source :

Obligation de 1 000 francs au porteur. Société thermale hôtelière et climatique de Salins-les-Bains (Jura) et de Franche-Comté / [auteur inconnu]. 1931. Papier. 40 x 32 cm.

Lieu de conservation : Musée de la Grande Saline, Salins-les-Bains

N° de l'illustration : 20223900043NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Bouteille : BAINS DE SALINS (Salins-les-Bains, musée municipal).
39, Salins-les-Bains

N° de l'illustration : 20223900045NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Bouteille : BAINS DE SALINS (Salins-les-Bains, musée municipal).
39, Salins-les-Bains

N° de l'illustration : 20223900046NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Bouteille : BAINS DE SALINS (Salins-les-Bains, musée municipal).
39, Salins-les-Bains

N° de l'illustration : 20223900047NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine